

# FORET REGIONALE DU MAUBUE BOIS DE CELIE

## PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'AMENAGEMENT DE LA FORET

### CONTEXTE

---

Situé sur le plateau de la Brie, le bois de Célie est relativement plat.  
Il borde un étang dont le ru du Merdereau, passant dans la forêt, sert de trop plein.

### ETAT DE LA FORET - PRINCIPAUX ENJEUX

---

Cette forêt recèle quelques espèces et milieux écologiques remarquables malgré l'absence de classement d'importance. La variété des habitats la caractérise, de même que l'empreinte de l'homme : en périphérie urbaine, deux buttes ont été érigées et aménagées pour le public.

Les peuplements sont constitués majoritairement de chêne mais on note la présence forte du bouleau.

La forêt n'a pas réellement été gérée pendant plusieurs décennies par les propriétaires précédents et on constate que les peuplements de chêne sont très âgés.

Le bois de Célie est relativement bien aménagé pour le public et un travail paysager important y a été fait.

### OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT - PLAN D'ACTIONS PROPOSE

---

Les objectifs définis sont donc les suivants :

- 1) L'objectif prioritaire de la forêt est l'accueil du public
- 2) La préservation de la richesse écologique de la forêt
- 3) La gestion sylvicole durable

L'aspect paysager a conduit à des traitements spécifiques sur certains secteurs de la forêt : conservation de peuplements au-delà de l'âge d'exploitabilité, peuplements de bouleau mis en valeur.

La préservation de la richesse écologique passe par la pérennisation de gros arbres à cavité, ce qui implique un certain renouvellement de la forêt.

L'objectif économique n'est pas recherché mais découle naturellement de la gestion sylvicole qui est faite.

Le traitement sylvicole retenu est la conversion vers la futaie irrégulière par bouquets et parquets.

*Voir Annexes 1 (carte des peuplements) et 2 (carte de l'aménagement).*

### FORETS A HAUTE VALEUR POUR LA CONSERVATION (FHVC) – MESURES SPECIFIQUES

---

Il a été décidé de classer toute la forêt en FHVC de type 1/3 (selon le référentiel FSC) : aires boisées qui abritent des écosystèmes rares ou qui concentrent un haut niveau de biodiversité.

La forêt de Célie a un enjeu écologique élevé en particulier pour le maintien des zones humides.

Les mesures prises afin de conserver les différents attributs qui ont abouti au classement en FHVC sont les suivantes :

Type de HVC	Valeurs présentes	Menaces	Mesures de gestion
1/3	Habitats aquatiques et espèces inféodées aux mares	Atterrissement des mares, assèchement, fermeture du couvert, disparition de mares	Curage, reprofilage, ouverture du couvert de mares ou fossés Inventaire des mares abritant les habitats patrimoniaux, protocole à mettre en place
	Espèces avicoles remarquables de milieux ouverts	Diminution de l'habitat par fermeture du milieu	Maintien ou création de milieux ouverts
	Espèces avicoles remarquables inféodées aux vieux bois, bois morts	Dégradation ou diminution de l'habitat	Création d'îlots de sénescence et vieillissement Conservation de bois mort sur pied Traitement d'une grande partie de la forêt en futaie irrégulière
	Pouillot siffleur	Dégradation de l'habitat par disparition du couvert forestier	Traitement d'une grande partie de la forêt en futaie irrégulière Mise en place d'un protocole d'écoute pour estimer la population
	Espèces avicoles remarquables de milieux semi ouverts	Fermeture du milieu, disparition des haies, débroussaillage	Entretien des haies, gestion des lisières

Annexe 1 : carte des peuplements



